

AVIS PUBLIC

BUDGET 2012

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2012-2013-2014**

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal dressera et adoptera le budget 2012 et le Programme Triennal d'immobilisation 2012-2013-2014 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue lors d'une séance extraordinaire, le 19 décembre 2011, à 18h00, au Centre Harpell, 60 rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue

PRENEZ EN OUTRE AVIS que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2012 et sur le Programme Triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue..

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 7 décembre 2011,

Me Caroline Thibault, LL.B., OMA
Greffière